

COMPTE RENDU REUNION PUBLIQUE DU 28/02/2019

GRAND DEBAT NATIONAL

La réunion publique était organisée de la manière suivante :

- 2 grands temps d'échanges :
 - Débat par table d'atelier : 19h00 – 20h30
 - Restitution en plénière : 20h30 – 21h30
- Les 4 thèmes abordés : Transition écologique / Dépenses publiques & fiscalité / Démocratie & citoyenneté / Organisation Etat & services publics

Compte-rendu des échanges en plénière :

- Les restitutions des 4 tables d'atelier :
 - Organisation Etat & services publics :
 - Besoin de développement des services par internet tout en conservant de l'humain. Réflexion sur la mise en place de « point service » dans les mairies pour les personnes en difficulté avec l'informatique.
 - Problème du nombre de lits disponible dans les services de santé. Besoin de mettre en place le dossier médical partagé pour tous les professionnels de la santé. Le développement de la télémédecine peut être favorisé mais toujours en gardant l'humain à la base des procédures. Attention à ne pas mettre en place une ubérisation de la santé (développement de la médecine « au rabais » à proscrire). Il est nécessaire de développer les EHPAD et le personnel dédié. Vigilance nécessaire et renforcement de l'indépendance des agences médicales face aux lobbys auxquels ils sont confrontés.
 - Mise en place d'un service civil obligatoire pour développer le brassage social et redonner le goût du travail ou de l'effort, « remettre le pied à l'étrier ». Besoin d'un retour des polices de proximité, notamment dans les quartiers difficiles.
 - Education : redévelopper fortement l'apprentissage qui est le parent pauvre de l'éducation (l'exemple allemand et les partenariats avec les entreprises est celui à suivre).
 - Renforcer les pouvoirs locaux : il est nécessaire de plus respecter la parole des territoires tout en conservant un cadre national général (ex : une commune ne peut décider de mettre en place l'interdiction du voile car interdit au niveau national mais peut avoir des particularismes locaux à mettre en avant). Le monde rural voit ses services publics partir alors qu'ils paient les mêmes impôts que tout le monde en France. Une harmonisation et une stabilité des vitesses routières est nécessaires (arrêter de mettre 200 mètres à 70km/h puis 200 mètres à 90km/h puis retour sur 200 mètres à 70km/h etc ...). Une évolution des statuts des services publics « concertée et non imposée » est nécessaire pour accompagner les mutations de la société.
 - Une redynamisation de la politique d'aide familiale est nécessaire.
 - Démocratie & citoyenneté :
 - Favoriser l'humain et le vivre ensemble : les gens vivent de plus en plus dans leur milieu (social, économique, culturel etc ...) alors que la France s'est de tout temps constituée de brassages d'étrangers. L'intégration est difficile en ce moment et doit être un sujet de réflexion.

- Intégration des personnes âgées et handicapées : l'EHPAD n'est pas forcément la seule réponse à apporter aux personnes âgées. Il faudrait permettre d'améliorer les possibilités de rester à domicile. La retraite à 60 ou 62 ne devrait pas être obligatoire mais libre en fonction des souhaits des personnes. Néanmoins, il faudrait faire changer les mentalités quant aux fins de carrière car une personne de plus de 50 ans et souvent aussi efficace qu'une autre mais qu'elle a beaucoup de mal à trouver du travail en cas de licenciement.
 - Civisme & éducation : favoriser la solidarité par l'éducation familiale. L'enseignement est à reformer pour mettre en avant les thèmes du civisme et le sens critique.
 - Droit & devoir du citoyen : on constate un problème de participation aux scrutins. Il est nécessaire de mettre en place des consultations citoyennes car elles permettent de faire avancer ses propres idées autour de soi, notamment lors des débats. Une évolution des modes de scrutin pour une vraie représentativité des élus au niveau national. Idée : obligation d'effectuer un mandat local avant d'avoir le droit de se présenter à un mandat national. Il faut mieux accueillir les étrangers et leur ouvrir le droit de vote aux élections locales.
- Dépenses publiques & fiscalité :
 - Diminuer les dépenses publiques est nécessaire : Augmenter l'âge de départ à la retraite à 65 ans en 2028 permettrait d'économiser 3.3 milliards sur les finances publiques. Revoir les doublons dans les prestations sociales. Rationaliser les achats publics et les services au public en étudiant les doublons. Fusionner les caisses de sécurité sociale. Mettre en place un jour de carence pour tous, dans le public et le privé. Interdire le cumul des retraites pour les élus. Mettre en place une règle d'or (interdiction des budgets déficitaires) dans toutes les administrations publiques.
 - Augmenter les recettes de l'Etat : modulation de la TVA (en baisse sur les produits français / en hausse sur les produits étrangers). Impôts sur le revenu pour tous. Supprimer la CSG non déductible. Décorrélérer la protection sociale du salaire pour la rebasculer sur la valeur ajoutée des entreprises.
- Transition écologique :
 - Expression d'un sentiment partagé d'urgence à agir de toute la table d'atelier en se demandant « quel monde serait laissé à nos enfants ».
 - Favoriser les personnes à mobilité réduite (personnes handicapées). Promouvoir et financer les mobilités douces. Education des personnes, dès le plus jeune âge aux questions d'écologie. Promouvoir financièrement les bonnes pratiques, notamment dans le domaine de la construction (par des bonus financier). Favoriser les circuits courts et le développement du bio.
 - Il est proposé de favoriser le financement des structures locales qui sont déjà organisées pour agir rapidement. Il faut rendre plus lisible les aides disponibles. Evocation de la nécessité de mettre en avant le social et la solidarité en même temps que l'écologie.

Les échanges en plénière :

- Médecine : augmenter le numéris clausus car les médecins en viennent à se former à l'étranger pour avoir la possibilité d'exercer en France. Obligation de 5 ans d'exercice sans choisir son territoire pour lutter contre les déserts médicaux. Refuser l'ubérisation de la médecine en procédant à la mise en place de diplôme moins qualifié que les actuels.
- Elections : mise en place du vote obligatoire avec amende mais assorti à la comptabilisation du vote blanc. Ouvrir la possibilité de modifier des listes de candidatures (en rayant certains noms ou en changeant l'ordre. Pas de volonté de mise en place du panachage entre les différentes listes).
- Fiscalité : revoir l'ensemble (insistance sur ce mot) des niches fiscales et en afficher le but par un paragraphe de 2-3 lignes (à faire aussi en préambule de toutes les lois). Toutes celles qui seront jugées inefficaces devront être supprimées (idem pour les lois). Décorrélation des charges de protection sociale des salaires pour les positionner sur la valeur ajoutée des entreprises. Taxation des GAFAs harmonisée au niveau européen.
- Qualité de l'air : le problème de la qualité de l'air est connu. La pollution provoquée par les voitures/camions est en partie évitable si un développement important du ferroutage et de la navigation fluviale était mis en place.
- Civisme : mettre en place des amendes d'excès de vitesse ou de stationnement plus chères pour financer les propositions liées au civisme et à la baisse des incivilités. Une personne indique qu'il y a beaucoup de règles et de « punition » pour ce qui est interdit et qu'il n'est pas nécessaire d'en ajouter d'autres.
- Fiscalité : mettre fin à la rémunération à vie des Présidents de la République. L'Etat doit donner l'exemple car on demande beaucoup à la population mais on n'entend jamais parler des efforts effectués sur le train de vie de l'Etat. *Approbaton dans la salle.*
- Bon sens : favoriser les mesures de bon sens comme la généralisation de la récupération d'eau de pluie.
- Transformer les amendes en tickets de bus pour inciter les gens à changer leurs habitudes.
- Question du public sur le pouvoir du Maire en matière d'urbanisme concernant les constructions écologiques. Le Maire peut-il contraindre à respecter un cahier des charges par exemple pour la récupération d'eau de pluie, la promotion de technique de construction « verte » ?
- Education : spécialisation des professeurs des écoles sur le modèle des enseignants des collèges et lycées pour une éducation « de pointe » des enfants. Une personne répond que cela va à l'encontre des débats du groupe Démocratie & citoyenneté qui avait imaginé plutôt le besoin de travailler la compréhension, les bases et le travail critique plus que les notions spécifiques.